



UFR STAPS



CONSEIL UFR DU 6 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU

Conseillers présents :

Michel Ange Amorim ; François Cottin ; Isabelle Siegler ; Jean François Allirand ; Julie Etcheverry ; Thomas Deroche ; Norine Coussot ; Simon Bastide ; Gaëlle Giraudier ; Patricia Durand.

Conseillers représentés :

Christine Le Scanff ; Bernard André ; Béatrice Rodriguez ; Dominique Charrier ; Pia Hénaff Pineau ; Michel Bournat.

1/ Compte rendu du Conseil du 17 octobre 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2/ Présentation de l'offre de formation :

Prérequis : lettre de cadrage.

Le vote concerne la soutenabilité de l'offre de formation et ce que peut prendre en charge l'Université à titre financier.

Julie Etcheverry demande si les maquettes doivent être votées ?

Il est répondu que l'on vote les impacts des changements de maquette (financier, ressources, soutenabilité) mais non le contenu des maquettes.

Vote :

11 votes pour.

4 abstentions : Choix pédagogiques et didactiques non approuvés, notamment en management, de nombreux CM sans TD corrélés.

Sur ce dernier sujet, le conseil des formations s'est prononcé sur une nécessité de bilan quantitatif et qualitatif avec obligation de repenser les maquettes si résultats non probants au bout d'un an.

3/ Evolution du nom de l'UFR :

Prérogatives dans le cadre de l'Université Paris Saclay :

- Etre lisible à l'International
- trouver l'homogénéité entre les 5 composantes

Présentation du PPT par Gaëlle Giraudier

Proposition : faculté des sciences du sport. A l'international : faculty of sport sciences

Discussion sur le fait que le titre proposé puisse être un peu réducteur, notamment sur les APSA.

Toutefois, de gros bastions universitaires du sport en France ont cette appellation et la reconnaissance internationale est évidente.

1 vote contre

4 abstentions

10 votes pour.